

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 292

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
N° 292 3 novembre 1974
Onzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc

Abonnement
pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1974 : 10 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez

292

Domaine public

Sauver la face

Pour chaque détenu mis en liberté ces derniers mois, au moins deux nouvelles arrestations — sept cents suspects politiques de mai à août dernier, et dont la moitié a été libérée après une moyenne de trente jours de détention et de tortures (pour cent cinquante d'entre eux en tout cas) — six cents arrestations depuis le 5 octobre dernier — arrestations massives dans les quartiers populaires pour intimider la population : ceux qui ni sont pas libérés au bout de dix jours de détention arbitraire sont internés dans des camps. Faut-il allonger ce dernier bilan chilien ?

Intoxication d'extrême gauche et agitation communiste, soutiendra Heurtebise dans ses commentaires de politique étrangère de « La Suisse ». Un problème en voie de solution, renchériront les experts officiels helvétiques au chapitre des relations entre Pinochet et la Confédération. Peu importe, en définitive, que l'on prenne tout à fait au pied de la lettre les conclusions de cette enquête de la Commission internationale de juristes. Au-

délà des statistiques sur les tortures, les sévices et les déportations, la tragédie chilienne nous concerne directement : trente-deux Chiliens sont aujourd'hui à Genève qui, pour n'avoir pas la même opinion sur les nouveaux maîtres de Santiago que le « Nouvelliste du Rhône », ont quitté leur patrie, certains avec femmes et enfants, sans espoir de retour prochain.

De ces hommes et de ces femmes en détresse, Berne ne veut pas. Par fidélité à des décisions prises avec les « diktat » xénophobes en point de mire. Aujourd'hui, la situation a changé : le 20 octobre est derrière nous. Il s'agit de renverser la vapeur, de sauver la face, au nom de la majorité du peuple suisse. En matière de droit d'asile, la pratique helvétique est traditionnellement claire : il suffit aux intéressés pour obtenir l'asile, de faire valoir d'une manière plausible qu'ils éprouvaient, en raison du régime politique de leur pays de résidence, une contrainte morale en raison de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un certain groupe social ou en raison de leurs convictions politiques. CQFD.

Lutte des classes

Jusque là, la marque de la voiture ne passait pas pour être spécialement révélatrice de l'âme du conducteur. Erreur ! Les psychologues de l'Association de surveillance technique de Rhénanie viennent de prouver le contraire. Reconnaissant qu'en tout être humain sommeille un automobiliste, ils sont parvenus à prouver l'influence de la marque de l'automobile sur son heureux propriétaire.

Les résultats de cette enquête doivent renouveler notre perception de nos semblables... Diagnostic général : les conducteurs de Volkswagen sont généralement aimables à l'égard des autres automobilistes, tandis que dans les Mercedes, sont assis des « rouspéteurs ». Mieux encore : au cours d'un

test, on a pu constater que 66 % des conducteurs de Volkswagen, peu fortunés en moyenne, remerciaient d'une manière ou d'une autre les personnes qui leur avaient facilité la manœuvre (ou tout autre service de ce genre). En revanche, seuls 14 % des conducteurs de Mercedes, le plus souvent des gens aisés, se donnaient la peine de dire « merci » à un automobiliste prévenant. Les personnes conduisant de rapides BMW ne se sont pas révélées beaucoup plus attentionnées et polies (25 %). Dans la bonne moyenne : les conducteurs d'Opel (30 %) et de Ford (36 %) dont un tiers et plus ont remercié leurs partenaires... Ou la lutte des classes de l'amabilité, à travers l'intoxication de la bagnole.

Moralité : dis-moi ce que tu conduis, je te dirai qui tu es.